



Conseil Municipal

Séance Ordinaire du Lundi 23 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt trois juin à 20 h 00, le Conseil Municipal de VIF, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy GENET.

Présents : Guy GENET – Gérard BAKINN – Anne-Sophie DESOBLIN-RUELLE – Jacques DECHENAUX – Yasmine GONAY – Jean-Marc GRAND – Sarine VELLA – Daniel SUAREZ – Colette ROULLET – Fabien MYLY – François FASCIAUX – Didier JUAREZ – Cécilia BOURGIN – Gaëlle FAOU – Patrick LOMBARD – Karine MAURINAUX – Christian GIRAUD – Florence SCHAMBEL – Serge SANTARELLI – Séverine GALBRUN – Claude CHALVIN – Guillaume CARASSIO – Céline GRANGÉ

Procurations : Nathalie CHEVALIER à Gérard BAKINN
Céline DI DOMENICO à Sarine VELLA
Michelle NOWAKOWSLI à Jacques DECHENAUX
Karine REGOBIS à Jean-Marc GRAND
Sébastien GRIVEL à Colette ROULLET
Sylvain GARREAU à Yasmine GONAY

Secrétaire de séance : Cécilia BOURGIN

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 juin 2025

Nombre de conseillers municipaux :

| | |
|----------------|----|
| En exercice : | 29 |
| Présents : | 23 |
| Procurations : | 06 |
| Votants : | 29 |

Le Quorum est atteint

Délibération n°2025/39

Actualisation du guide de la rentrée et règlement intérieur 2025/2026

Envoyé en Préfecture le

Publié le

Le présent acte est publié sous forme électronique sur le site internet de la collectivité et le rend exécutoire. Il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 juin 2025

Délibération N°2025/39

Objet : Actualisation du guide de la rentrée et règlement intérieur 2025/2026

Le guide de la rentrée scolaire concernant l'organisation des services de restauration, d'accueil périscolaires et du centre de loisirs est actualisé sur la base des dates de vacances scolaires relative à l'année scolaire 2025-2026.

Lors des futures mises à jour, lorsque que l'actualisation du guide de la rentrée scolaire et règlement intérieur ne concernera que la prise en compte des dates de vacances scolaires, ces documents ne feront pas l'objet d'une approbation par délibération en conseil municipal. En revanche, ils seront communiqués pour information à la commission municipale en charge des affaires scolaires.

Vu l'avis de la commission « Vie Éducative » en date du 10 juin 2025,

Vu l'ensemble des éléments ci-dessus,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, **décide à l'unanimité** :

- **D'APPROUVER** les mises à jour inscrites dans le guide scolaire 2025/2026 telles que définies en annexe ;
- **DE VALIDER** le guide scolaire et règlement intérieur 2025/2026
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire, ou en cas d'absence, son suppléant, de prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Annexe :

Guide de la rentrée - Règlement intérieur 2025/2026 avec mises à jour des dates.

Fait et délibéré à VIF, les jours mois et an susdits.

Le Secrétaire de Séance

Cécilia BOURGIN

RÉSULTAT DU VOTE : Unanimité